



Montfaucon

Janvier 2022

Infos

Editorial

CONVAINCRE... EN 2022 CONTINUER !

En cette période d'une grande instabilité sanitaire, sociale, environnementale et économique, période qui s'étend : combien d'interventions pour essayer de convaincre !

Avec les présidentielles du printemps, nous n'avons pas fini d'entendre des discours emprunts de convictions assorties de promesses. Chacun en fera son affaire avant de choisir le « bon » bulletin.

Face à une pandémie cruelle, durable, j'ai essayé à plusieurs reprises dans ces pages avec L. JEUNET, médecin et conseiller municipal, de convaincre sur la nécessité de se faire vacciner. Avons-nous obtenu des résultats ?? Force est de constater qu'il reste encore beaucoup de concitoyens hors vaccin, trop !

Les arrivées en nombre en hôpital de « non vaccinés » nous amènent à réitérer ce message « **POUR S'EN SORTIR, FAITES-VOUS VACCINER !** ».

Avec un tout petit peu de prise de conscience, nous constatons cette grande évolution qui nous couvre de ses ailes maléfiques, « le changement climatique ».

Dans le numéro de décembre, une conseillère municipale a écrit combien elle était abattue par les paroles de concitoyens climato-sceptiques.

Elle a raison, essayons de convaincre afin que la conscience collective, mais aussi individuelle, s'oriente vers des actions préservant les générations futures.

Par l'exemple, notamment en matière de mobilités, le conseil municipal appliquera ses convictions.

Autre sujet où nous ne cesserons d'essayer de convaincre : celui des incivilités au quotidien... et au premier rang desquelles, les incivilités en matière de déplacement autour de l'école.

La démocratie, ce n'est pas dire ce que doivent faire les autres, mais bien d'écouter aussi les convictions des autres. Et ensuite, d'évaluer !.

Je suis sûr que chaque habitante, chaque habitant n'est pas à convaincre sur la nécessité de bien vivre ensemble, bien vieillir ensemble. Tant mieux !

Le conseil municipal votre conseil municipal, après 18 mois, quelques tâtonnements, s'engage, pour une année qui lui tend les bras, avec sérénité collective et la conviction de savoir partager..

Pierre CONTOZ, Maire



En raison de la situation sanitaire préoccupante, le Conseil Municipal a décidé, par prudence, d'annuler la cérémonie des vœux et le repas des Aîné(e)s.

Cette année encore, ces deux moments forts, tant attendus, ne pourront avoir lieu, à notre grand regret.

Dans l'espoir de pouvoir revivre à nouveau, sous peu, des échanges conviviaux si importants, le Maire, le Conseil Municipal et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux.

Que 2022 soit une année apaisée et solidaire !



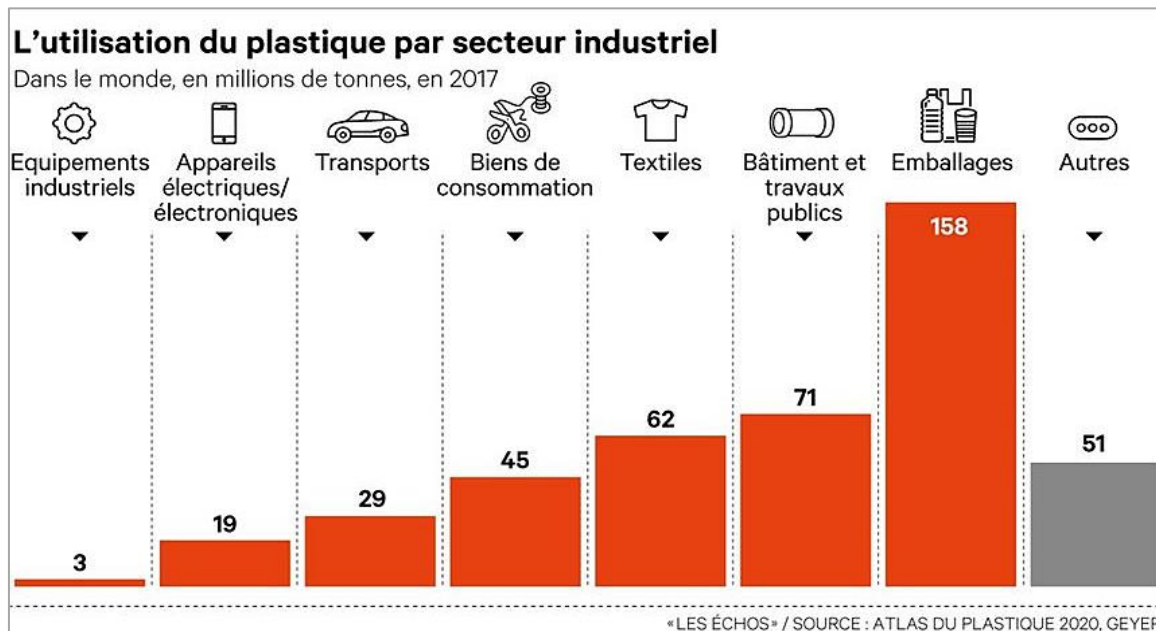
LE PLASTIQUE, C'EST TRAGIQUE !

Depuis quelques décennies, le plastique a révolutionné nos vies, devenant le grand allié du progrès technologique, mais également une des grandes sources de pollution.

Partout où vont les humains, ils laissent un peu de plastique. Aujourd'hui, nous parlons « d'un 7^{ème} continent », équivalent à 3 fois la surface de la France : une décharge en pleine mer, loin des hommes, sans oublier les millions de tonnes de plastique sous forme de micro ou nano particules.

Nos déchets tuent, c'est une certitude, personne ne peut rester insensible à cette chaîne du plastique.

QUELQUES CHIFFRES :



- 8% de la production pétrolière mondiale est consacrée au plastique.
- Plus de 40% du plastique utilisé dans le monde est consacré à l'emballage.
- 70% des déchets marins sont à base de plastique.
- La Chine : premier consommateur mondial de produits manufacturés et première terre d'accueil de nos déchets.
- 100 à 200 ans sont nécessaires pour la dégradation des micro-particules de plastique qui nous contaminent.
- Plus de 11 tonnes de plastique sont produites par seconde dans le monde.
- Chaque citoyen produit en moyenne plus de 5 tonnes de déchets plastique en une vie.
- Chaque minute, un million de bouteilles d'eau en plastique sont consommées dans le monde.

Afin d'améliorer les qualités du produit, les industriels ajoutent de nombreux adjuvants et additifs : colorants, retardateur de flamme, anti UV, anti oxydants, fongicide, perturbateurs endocriniens... un cocktail chimique ignoré du public, dont les risques potentiels sur la santé n'ont pas toujours été évalués.

Bien souvent, les lobbies industriels l'emportent sur le principe de précaution.

Ces produits chimiques ne nous tuent pas, ils ne font que dégrader notre qualité de vie. Ils peuvent provoquer de l'asthme, de l'obésité, des troubles du cerveau... mais ces produits aident également à rester en vie. A l'hôpital, tout est en plastique.

ET LE RECYCLAGE ?

Sur le plastique, on a un gros problème de recyclabilité : la moitié est recyclable mais ils ne sont pas recyclables à l'infini.

De plus, c'est la production même du plastique qui reste une industrie chimique très polluante, très consommatrice de ressources et productrice de gaz à effets de serre.

EN CONCLUSION

**Consommer du plastique jetable sans problème... ça, c'est une illusion !
Si l'on peut s'en passer, c'est mieux.**

Quelles solutions ? Suite au prochain numéro.

Catherine PARDONNET, pour le comité consultatif ENVIRONNEMENT

LA DIRECTION EAU – ASSAINISSEMENT RENOUVELLE ET AMELIORE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Les enjeux et la nature des travaux :

- **Renouvellement du FEEDER d'adduction d'eau potable** alimentant les deux réservoirs présents en partie haute de la commune et permettant 2 jours d'autonomie pour plus de 10 communes. Cette conduite en fonte est aujourd'hui exploitée par Gaz et Eaux pour le compte du Grand Besançon Métropole - DEA. L'existence de fuites sur cette conduite nécessite son remplacement par une canalisation neuve de diamètre 250 mm. Le tracé va relier le réservoir de Montfaucon depuis le regard situé à proximité de la RD 464, soit une longueur de 3 300 ml ;
- **Réalimentation de la ferme CUCHE de Saône depuis la rue de la Pérouse**
- **Renouvellement de la conduite de distribution des rues Lucelle et Vue des Alpes ;**
- **Déplacement à l'extérieur, des compteurs d'eau installés dans certaines habitations, dans un regard posé en limite de propriété** et les branchements sur la partie privée seront repris pour rétrocéder aux usagers une installation neuve entre le compteur et leur maison.

La prise en compte des contraintes environnementales

Le tracé de l'actuelle conduite passe en site classé Natura 2000, site d'intérêt européen « Moyenne Vallée du Doubs » désigné au titre des Directives Oiseaux et Habitats. Après une étude d'incidence Natura 2000, l'analyse des contraintes a permis à GBM d'élaborer un tracé de substitution, moins impactant pour le milieu naturel et permettant de préserver les habitats de la faune et la flore, mais allongeant de manière significative (+ 1.1 km) le linéaire de conduite.

De plus, l'entreprise, sélectionnée pour la réalisation des travaux, a été sensibilisée pour réduire ses impacts sur la faune et la flore. En effet, l'entreprise va adapter les moyens matériels de terrassement et méthode de travail aux contraintes du site afin de respecter la faune et la flore présentes et limiter les impacts liés à nos travaux.

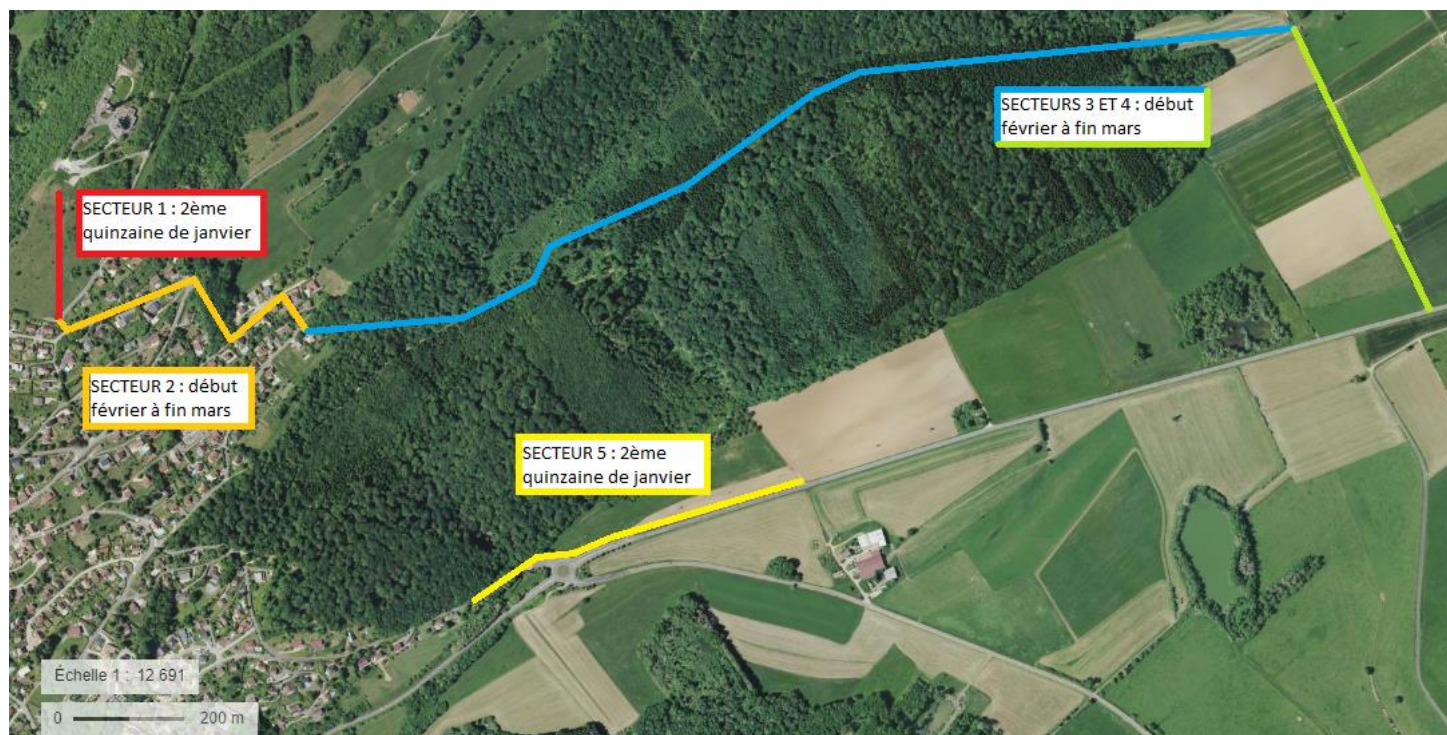
GBM fera réaliser un suivi écologique pendant et après les travaux.

Le calendrier d'intervention

Les travaux ont démarré le 16 novembre 2021 : préparation et approvisionnement du chantier (stockage des matériaux et aménagement de la base vie), défrichage, abattage pour permettre le passage des engins dans la zone boisée.

Les travaux de terrassement et pose de canalisations démarreront à compter du 17 janvier 2022 et devraient se terminer fin mars.

Secteur 1 et Secteur 5 : 2^{ème} quinzaine de janvier - Secteur 2 : début février à fin mars
Secteurs 3 et 4 : début février à fin mars



Le coût de l'opération

Les travaux ont été confiés à l'entreprise COLAS – LACOSTE. Le montant de l'opération s'élève à 868 047,50 € HT. GBM bénéficie de subventions de la part du Département du Doubs et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour ces travaux.

AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2021

Secrétaire de séance : Jacques TONNERRE

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables :

- Jean-Marc VACELET : Construction d'une piscine enterrée
- Frédéric PASCAL : Construction d'une piscine enterrée
- Nicolas VATIN : Remplacement des menuiseries + création de deux ouvertures (façade et toit)
- Pierre HAÏSSAT : Remplacement des fenêtres de toit et pose d'un portail
- Anthony GARCIA : Remplacement d'une porte et d'une fenêtre par une baie vitrée

Permis de construire accordés :

- Edouard BELOT : Construction d'une maison individuelle d'habitation
- Hervé GROSJEAN : Rénovation d'un hangar

Permis de démolir accordé :

- Marie-Louise LAITHIER : Démolition partielle d'un bâtiment agricole

Renonciations au droit de préemption urbain.

Elles ont concerné :

- Une maison sur terrain de 4 232 m², en zone UB, chemin Stratégique
- Un terrain de 1 129 m², en zone UA, rue de la Comtesse Henriette
- Une maison sur terrain de 493 m², en zone AUm1, rue de Rochefort
- Un terrain de 5 000 m², en zone UB, impasse des Fours à Chaux
- Une maison sur terrain de 2 914 m², en zone UBr, impasse Beau Site
- Une maison sur terrain de 1 829 m², en zone UB, rue du Val de Morteau
- Une maison sur terrain de 3 510 m², en zone UBm, rue de l'Aqueduc

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Elles concernent :

- La modification des loyers de 3 appartements ayant bénéficié de subvention Palulos.
- Le renouvellement de la location d'un garage à la société EDUARDO, ainsi que le remboursement des charges locatives par le preneur.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Décisions budgétaires modificatives. Il s'agit de cinq décisions techniques financières, sans incidence budgétaire, permettant la régularisation d'inscriptions comptables patrimoniales et une décision d'anticipation de la gestion du compte administratif.

Ouvertures anticipées de crédits d'investissement pour 2022. Ces ouvertures de crédits sont conformes au Code Général des Collectivités Territoriales dans la limite de 25% des crédits budgétés en 2021.

Tarifs 2022. Tous les tarifs (longue liste !!!) ont été votés sans modification par rapport à 2021.

Contrats. Ont été renouvelés :

- Le contrat du logiciel de gestion de la bibliothèque pour 2022 à 2024 (Microbib)
- Le contrat de maintenance de l'ascenseur de la mairie (société SCHINDLER) avec renégociation de la hausse annoncée.

En ce qui concerne l'ascenseur, une modification de la transmission de l'alarme est décidée moyennant un équipement de 547 € / an permettant l'abandon de la ligne filaire Orange (230 € / an).

Frais de déplacements des élus. Dans le cadre du crédit de 250 € / an budgétés, les remboursements sont subordonnés à la lettre de mission du Maire.

Attribution d'une subvention à la Banque Alimentaire. Elle s'élève à 250 € dans le cadre d'une concertation avec l'association Le Château, qui fera de même.

Remboursement à l'Association des Familles. Il s'agit du remboursement d'une avance de 109 € dans le cadre de l'achat d'un cadeau lors de l'anniversaire de la doyenne du village : 100 ans.

AFFAIRES AGRICOLES, D'ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

Affouage 2022. Le tarif est maintenu à 7 € le stère.

Des lots de 5 stères en bord de route au prix de 25 € le stère seront possibles. Ce bois provient des abattages de sécurité ou de chutes d'arbres.

Plantations complémentaires quartier de la Machotte. Des plantations complémentaires sont décidées - Devis Albizzia de 1 621€.

AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Rythmes scolaires. Ce dossier d'une importance capitale a fait l'objet d'un résumé notamment après la consultation des parents : 149 réponses sur 179 (résultat remarquable).

Il sera approfondi en commission. Une observation de la pratique (notamment des coûts) dans d'autres communes sera effectuée et le DASEN sera consulté.

C'est à la séance de janvier que le conseil devrait décider.

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITÉ

Dématérialisation des demandes d'urbanisme. A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir les demandes en matière d'urbanisme - Droit des sols, par voie dématérialisée.

Le conseil accepte de conventionner avec GB Métropole qui propose un service (guichet unique).

Remplacement par la direction Eau-Assainissement de GBM du gros feeder d'alimentation des deux réservoirs du belvédère. Un long exposé a été fait sur ce chantier important (3,3 km de conduite de diamètre 250) d'une durée annoncée de 6 mois.

Le chantier comprend également le remplacement de conduites de distribution et branchements : rue de Lucelle et partie de la rue de la Vue des Alpes. La réalimentation d'une ferme de Saône depuis le réseau de la rue de la Pérouse est également prévue.



Communication spécifique, sur ce projet, e, page 3.

Incidences du dossier ci-avant sur la rue de Lucelle. Parallèlement aux travaux concernant le gros feeder, celui-ci empruntant une partie de la rue de Lucelle, la canalisation (très ancienne) de distribution et les branchements vont être changés. Cela entraîne un report des travaux de renouvellement de chaussée envisagés dès 2020.

Parallèlement, afin d'être cohérent, le conseil municipal a décidé d'engager l'enfouissement de tous les réseaux aériens. Cette opération se fera sous maîtrise de GBM et du Syndicat d'Electrification du Doubs pour un budget de 165 000 € avec un reste à charge pour la commune, après les aides, de 39 535 €.

Travaux de voiries 2022 décidés par GB Métropole. Sont retenus :

- Le revêtement bi-couche, rue de la Principauté d'Orange entre les n° 2 et 7 ;
- Le revêtement en enrobé après rabotage, rue de la Falaise, entre Principauté d'Orange et Clos des Charmes.

Est en cours d'examen, la réalisation d'un plateau - ralentisseur au carrefour Comté de Montbéliard / Grandes Terres / Belvoir.

Adhésion à l'Association des Liaisons Trans-frontalières.

Cette adhésion est décidée, l'association succède à la très ancienne Association RN57. Son champ d'action est nettement élargi notamment en prenant en compte les lignes ferroviaires. Le Maire en est le trésorier élu.

AFFAIRES CULTURELLES ET PATRIMONIALES

Renouvellement de deux conventions. Il s'agit, pour la période 2021-2027, des conventions liant la commune à AVALFORT d'une part et l'Association LE CHATEAU d'autre part , en matière de gestion et de mise en valeur du patrimoine communal dédié. Les conventions prévoient l'apport de la commune en matière d'aides.

Rénovation urgente de la statue de la Vierge en entrée de village. Cette statue, presque emblématique de la commune, a été décidée, financée, édifée par le conseil municipal en 1864 (il y a 157 ans !!).

Compte tenu de son état, notamment la statue métallique, le conseil décide d'ouvrir un dossier concourant à une restauration.

AFFAIRES D'URBANISME – BATIMENTS

Urbanisation de service sur parcelle d'entrée de village, rue du Comté de Montbéliard. L'état du dossier et les hypothèses d'urbanisation ont été présentés. Le conseil décide sans attendre, de mettre en œuvre les engagements visant à l'installation d'activités.

Projet de deux cellules commerciales au 46, rue du Comté de Montbéliard. L'occupation d'une cellule se précise. Une publicité sera faite afin de connaître le potentiel de la 2^{ème} d'une surface de 56 m².

La convention proposée par l'Établissement Foncier Départemental (propriétaire de portage) pour permettre la réalisation des travaux par la commune est acceptée.

Extension du cimetière. Le marché de construction de caveaux et cavurnes préédifiés est confié à la société Albizzia pour un montant de 65 764.27 €.

La décision antérieure de déplacement de la grande croix est abandonnée. Un dossier de restauration de celle-ci sera ouvert .

WC publics et salle de la Laiterie. L'avant-projet définitif est approuvé à hauteur de 106 038 € TTC. Il comprend la restauration du parvis de l'église en dalle et de l'escalier d'accès.

L'Etat (DETR), du Département et GBM seront sollicités pour des aides : 72 952 € sont envisagés.

Evolution de la salle d'accueil. Le conseil a décidé de se réunir ensemble en séance de travail, le lundi 20/12 pour approfondir le dossier mais aussi prendre connaissance du Plan d'Aménagement d'Ensemble du Secteur proposé par l'Agence d'Urbanisme de GBM. Les modes de concertations seront présentées prochainement.

AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT-DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Un point a été fait sur les commandes et travaux notamment de traçage décidés en octobre, pour zone 30, voies partagées et cycles.

AFFAIRES DE PERSONNEL

Les horaires de deux agents sont modifiés.

Un débat obligatoire interviendra sur la protection sociale du personnel avant le 18 février 2022, date limite.

DÉSORMAIS, ILS HABITENT

« MAISON PAULETTE GUINCHARD »

Sans elle, la première maison Ages et Vie, construite à Montfaucon, n'aurait sans doute pas vu le jour.

Pas plus que les maisons intergénérationnelles, construites par Habitat 25, allée Abbé Pierre.

Après la décision du conseil municipal en date du 16 mars, faisant proposition, ce sont les paroles du Maire en ce samedi 18 décembre, devant les participants à la cérémonie de dénomination de la maison Ages et Vie du nom de Paulette GUINCHARD, ancienne Députée (deux mandats) et Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, ancienne Secrétaire d'Etat aux personnes âgées 2001 / 2002.



Beaucoup d'émotion portée par les participants aux premiers rangs desquels Denis PAGNIER, son mari, Pierre-Jean GUINCHARD, son frère, Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Grande Région, des élus invités, les anciens élus du mandat 2001 / 2008 ayant engagé le projet, mais aussi des Maires ayant œuvré dans l'intercommunalité, des amis, des collaborateurs, la direction d'Ages et Vie, les résidents et le personnel.



Denis PAGNIER, Pierre-Jean GUINCHARD, Marie-Guite DUFAY, Simon VOUILLOT, le Maire ont dévoilé le totem de dénomination réalisé par la Société LINKO du village.

Si son action et la portée de ses messages en faveur des personnes âgées ont laissé des traces humanistes qui auront du mal à s'effacer, le Maire a rappelé aussi d'autres actes majeurs de Paulette GUINCHARD :

- Ses actions à Besançon en faveur d'une écologie de progrès
- La conviction fédératrice mise en œuvre pour notre intercommunalité autour de la ville centre
- La création de l'agence d'urbaniste et Energies CITES
- Son engagement en faveur des populations africaines
- Sa dernière volonté tournée vers une fin de vie digne.

Compte tenu du froid glacial porté par la bise, le petit café-brioche servi sous le préau de l'école avec respect des gestes barrières fut apprécié.

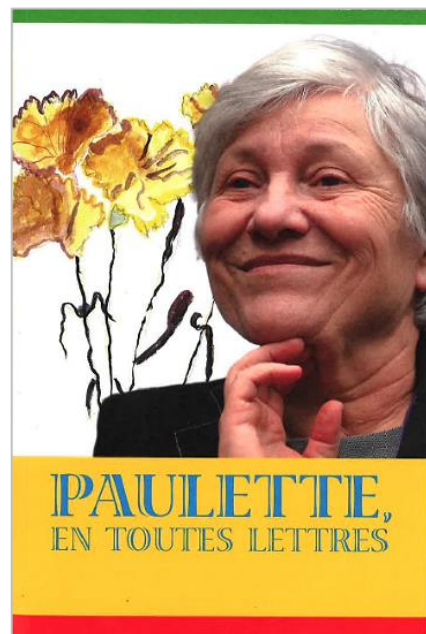
A l'issue de la cérémonie, avec le Maire et quelques élus, Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région, est allée saluer les résidents de notre maison et converser avec le personnel.

A l'entrée de la maison, au n°2 de l'allée Abbé Pierre, une plaque a également été posée « Maison Paulette GUINCHARD ».



Un site internet : www.paulette-guinchard.com pour télécharger le livre recueil de témoignages :

- pour lire les témoignages
- pour revivre la cérémonie
- pour connaître d'autres liens utiles.



PAROLE LIBRE DES ELUS

Isoler son logement : un impératif.

Avec les augmentations récentes des diverses énergies, chacun s'inquiète de ce que va lui coûter son chauffage cet hiver.

Avant de décider de changer de mode de chauffage, le plus rentable est de vérifier si son logement est suffisamment isolé. Et la toiture est l'élément le plus important, entre 30 et 45 % des fuites de chaleur d'une maison se font par là. Comment mon toit est-il isolé ? De quand date cette isolation ? Les réglementations des années 80 ou 2000 étant aujourd'hui souvent dépassées.

Une façon simple d'éclairer sa lanterne est de regarder son toit un jour où il a neigé. On peut alors facilement observer les fuites de chaleur éventuelles, se comparer à un pan de toit voisin ayant la même orientation, et donc savoir où l'on se situe.

D'autres mesures plus fines sont possibles, mais avec des caméras thermiques (que prêtent les services de GBM). Enfin, certaines communes affichent sur leur site internet une photo aérienne ou satellite infrarouge, qui permet, elle aussi, de savoir comment la toiture de son logement est isolé.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Laurent JEUNET, pour le groupe Vert(s) l'avenir

L'Analyse des Besoins Sociaux, qu'est-ce ?

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un document légal, un outil d'aide à la décision permettant de définir le projet social communal en traçant un portrait de territoire de la commune. Ce portrait doit être source de réflexion et d'inspiration pour l'action en faveur des habitants.

L'ABS se construit à partir de données, émanant pour la plupart de l'INSEE, qui sont collectées lors des recensements. Celles-ci sont ensuite analysées, comparées, et mises en forme pour faire ressortir les grands enjeux de la commune. Fruit de ces analyses, l'ABS s'articule autour de grandes thématiques comme la démographie, l'habitat....

C'est un vaste chantier qui a débuté pour nous cette année sous la forme d'une formation-action de six mois organisée dans les locaux du CCAS de Besançon, et durant laquelle on apprend à collecter et à analyser les données statistiques de notre territoire.

C'est un travail qui est à la fois intéressant et complexe à réaliser, d'autant qu'il s'agit d'une première pour Montfaucon. Le fruit de ce travail, même s'il reste perfectible, n'en demeurera pas moins une source de réflexion et d'inspiration, un facilitateur dans la prise de décision au niveau communal.

Géraldine VALLOT VUITTON, « Expérience et ambition pour vivre ensemble »

DEUX SERVITEURS DE LA COMMUNE SONT DECEDES

Marcel BARSOT



Lors de ses 90 ans, entouré par « La Guite », le Maire, le père VERNEREY et Jean-Marie LIGIER, ancien Maire

Avec le décès le 29 novembre 2021 de Monsieur Marcel BARSOT, à l'âge de 97 ans, disparaît un pilier du village. Ouvrier à l'usine HUBERT, aux Soieries... et enfin chez LIP, toute sa vie sera marquée philosophiquement par cette vie ouvrière.

Élu conseiller municipal en 1953 alors qu'il réside à la Malate avec Marguerite COTTINI « la Guite » son épouse, il sera réélu 4 fois : 5 mandats (sous 4 Maires) dont un comme Adjoint aux côtés de M. Eugène GUILLAUME. Il était adjoint au maire honoraire.

C'est en 1959 qu'il s'installe au village même, rue de la Vierge, avec sa famille (deux filles Jocelyne et Chantal sont nées) dans une nouvelle maison.

Grand invalide de guerre, amputé, (gravement blessé en

1944 à la bataille d'ECOT alors que Montfaucon est déjà libéré), il était titulaire de la Croix de Chevalier de Légion d'Honneur et de plusieurs médailles militaires. Marcel BARSOT présida plusieurs années la section locale des Anciens Combattants

Victor CORDIER

Quelques jours avant son décès, nous rencontrons au village Monsieur Victor CORDIER « Totor », encore présent à l'église. Agé de 88 ans, nous le savions d'une santé fragile.

Venant de Besançon avec sa famille, son épouse Solange DORNIER et 4 fils, ils s'installent dans une maison nouvelle du chemin Stratégique.

Ouvrier électricien – dépanneur en électroménager « hors pair »... avec lui, toutes pannes trouvaient solution... Il est vrai que ses petits tiroirs rangés méticuleusement étaient source de trésors électriques.

La commune lui doit beaucoup avec l'énorme service rendu à la paroisse et aux prêtres pendant de longues années, son épouse Solange étant à l'écoute de toutes les familles lors de décès.

La commune, par le conseil municipal, ne manquera pas d'adresser aux familles, des condoléances attristées.



HONNEUR DES HOMMES DU FEU A LEUR SAINTE PATRONNE

Montfaucon a eu l'honneur de recevoir l'ensemble du corps des Sapeurs-pompiers de Saône aux ordres du Lieutenant Mickaël BEY.

Pas d'intervention au village, certes, mais un rassemblement pour fêter leur patronne : Sainte Barbe.

En préambule de cette manifestation, le dépôt d'une gerbe aux morts pour la France, suivi d'une remise de décorations aux sapeurs méritants, pour leurs actions au service des autres.



S'en est suivie la réception des officiels invités pour la circonstance. Pierre CONTOZ, dans sa prise de paroles, a tenu à remercier, féliciter, l'ensemble des hommes du feu pour les missions accomplies à tous niveaux, avec une seule motivation, secourir.

Le Vice-Président du conseil départemental, Ludovic FAGAUT, souligna l'importance du SDIS dans notre département, tant par le nombre de soldats du feu, 2 990, que par le nombre d'interventions, 34 700, réalisées par ces hommes et femmes. Il confirma que le SDIS a toujours fait l'objet d'un soutien sans faille de la part du département, et que, au regard du nombre d'actions menées par les services de secours, cet appui départemental avait une importance nécessaire et majeure pour nos concitoyens.



Le Sénateur Jacques GROSPERRIN, le Député Eric ALAUZET, tous deux présents à cette manifestation, ont aussi tenu à féliciter dans leurs discours ces hommes et femmes, pour la plupart bénévoles, qui donnent du temps, beaucoup de temps, au service de nos concitoyens pour sauver, secourir, assister.

UN AUTRE MOMENT AVEC SAINTE BARBE

Température particulièrement basse pour un instant solennel durant lequel la troupe du 19^{ème} génie, basée à Besançon, a rendu hommage à celle qui accompagne dans les pires moments et depuis des lustres ce super régiment, Sainte-Barbe.



Présidée par le Général de brigade Jean-Michel GUILLOLON, accompagné du Colonel Jean-Charles CAMPS, la rigueur était à l'image de ce qu'est notre armée, honneur, respect, discipline. Près de 400 militaires sur la place d'armes de la caserne Joffre pour marquer à leur façon, cette fête annuelle attachée à cette troupe d'élites.

Le 19^{ème} génie étant lié à la commune de Montfaucon par une forme de parrainage, et ce, depuis plusieurs années, celle-ci était présente comme à chaque moment marquant de la vie de cette armée. Le Maire représenté par un adjoint, les anciens combattants dont le Président Léon GUEY et le porte-drapeau de la section Montfalconnaise.

Un calme souverain tout au long de la manifestation durant laquelle, seul un puissant projecteur traverse le noir de la nuit pour accompagner les déplacements des deux officiers. Les ordres fusent dans l'obscurité, la Marseillaise chantée par l'ensemble des militaires nous paralyse les tripes, fait frissonner.

Puis revue des troupes par le Général suivie du discours adressé en priorité à l'ensemble de ces hommes. Mots de courage, de compliments pour les missions accomplies pour notre pays.

La coutume étant de profiter de ses grands rassemblements pour des instants d'honneur, le Général a attribué à quatre récipiendaires les décorations justifiées pour faits d'armes particulièrement importants.

Digne d'un 14 Juillet, le 19^{ème} génie a conclu ce rassemblement par un défilé lui aussi fort en émotion, en admiration.

Jacques TONNERRE

LA BANQUE ALIMENTAIRE POUR LA PRÉCARITÉ

Dans un passé pas très éloigné, bon nombre de personnes souffraient d'une précarité alimentaire, chacun devant subvenir à ces manques par ses propres moyens. Jardinage, élevage de volailles, utilisation des produits de la nature ...etc... Une période difficile, certes, mais époque avec du travail pour tous.

La vie a beaucoup évolué, pas dans le bon sens, hélas, la précarité alimentaire s'installe, le travail commence à se faire rare pour tous. Malgré cela, le chaland a bouffi, les linéaires des grandes surfaces débordent de produits en tous genres, mais pas pour tous. Tout le monde n'y a pas accès, tout du moins insuffisamment, rarement pour certains.

La misère est dans l'ombre, silencieuse discrète pour ne pas déranger.

Face à cela, en 1984, la banque alimentaire voit le jour, d'abord en Ile de France. En 2018 il y a 79 banques alimentaires et 29 antennes en France, 388 banques alimentaires en Europe. Chiffres éloquentes, certes, mais peu glorieux, c'est le moins que l'on puisse dire, car guidé par une forme de désordre, de misère inacceptable et injuste.

Mais alors qu'est-ce que cette banque alimentaire ?



Rencontre de bénévoles faisant appel à la générosité.

Une règle prédomine : travailler sans relâche pour lutter contre la précarité alimentaire.

Des missions: collecter, gérer, partager les denrées.

Quelques chiffres nous éclairent :

En Franche-Comté, ce sont près de 300 bénévoles qui œuvrent pour qu'en **2018**, 2 500 tonnes de produits soient collectés pour un équivalent de 9 millions d'€. Cette collecte aura permis d'aider 12 000 foyers, soit 27 000 personnes.

Deux ans plus tard, ce sont 2 900 tonnes qui sont collectées. 2 865 tonnes sont distribuées pour 15 500 foyers, 34 700 personnes. Notons que la distribution est plus importante dans le Doubs, la demande y est plus fréquente que les autres départements de la Région. Le secteur de Besançon est particulièrement sollicité, il l'est beaucoup, beaucoup moins sur Belfort, Montbéliard, Pontarlier. Cette situation est sans doute liée à l'impact industriel plus fort dans ces deux dernières villes.

Concernant notre plateau de Saône, la collecte 2021 a été satisfaisante, même si une légère baisse des dons a été constatée. Les commerces ont répondu présents. Difficile hélas pour Philippe LUSAGNET de

Morre, organisateur efficace pour notre secteur, de trouver suffisamment de « collecteurs ».

Nous devons apporter ici un point d'honneur au magasin **Bio Monde** qui n'avait pas de bénévole pour collecter, mais qui s'en est chargé pour une collecte fructueuse.



Photo banque alimentaire

Image frappante que celle de cette fillette souriante avec dans les bras un don de la banque alimentaire.

Un vœu en cette veille de nouvelle année :

Que tout soit fait pour que le gouffre de la précarité cesse de se creuser, pour que les collectes et distributions deviennent alors un mauvais souvenir.

Jacques TONNERRE

LA CRISE SANITAIRE N'AURA RIEN EPARGNÉ

Tous nous subissons les multiples désagréments liés à la situation sanitaire. Nous devons faire attention à ne pas être trop proches les uns des autres, ne pas oublier de porter un masque, avoir souvent recours au gel hydroalcoolique

Pire encore et nous ne le savions pas, nous l'ignorons :

LE DON DU SANG

a souffert et souffre encore de la pandémie, ayant pour résultat **moins 20% de donneurs**. La solidarité, le geste humanitaire des donneurs se trouvent déstabilisés. Les centres de collectes ont dû s'organiser pour respecter les règles en vigueur. Les bénévoles en charge de cette mission humanitaire sont toujours aussi motivés pour que les collectes puissent s'organiser, que les donneurs soient toujours aussi bien accueillis.

Ne perdons pas courage, restons attachés à cet acte solidaire datant de 1949, celui de donner son sang pour ceux qui en ont besoin : Pour sauver.

Dates à retenir pour 2022 : Collectes à l'Espace Culturel de Saône : 9 février, 13 avril, 8 juin, 10 août, 12 octobre, 7 décembre.

JT

CHÂTEAU DE MONTFAUCON : ÉLECTIONS

Suite à l'assemblée générale et à la réunion du Conseil d'Administration du 25 novembre 2021, du mouvement est intervenu au sein du Bureau et du Conseil d'Administration de l'association "Le Château de Montfaucon". Cinq nouveaux membres sont accueillis au sein du CA : Marie-Laure VITTE, Erika LOUVAT, David DESENCLOS, Jean-Luc BOUVRESSE et Françoise ORDINAIRE.

Composition du nouveau Conseil d'Administration :

Jean-Luc BOUVRESSE, Pierre CONTOZ (Maire) - David DESENCLOS, Serge JEANDENANS, Erika LOUVAT, Paul MAISONNIAL, Pierre MOREL, Uyen NGUYEN, Françoise ORDINAIRE, Julien ORSINI, François POTY, Jean-Claude QUEUCHE, Michèle QUEUCHE, Marie-Laure VITTE-BRET



Une partie des membres du Conseil d'administration

Composition du nouveau bureau :

Uyen NGUYEN, président
François POTY et Paul MAISONNIAL, vice-présidents
Jean-Luc BOUVRESSE, trésorier
Françoise ORDINAIRE, secrétaire
Jean-Claude QUEUCHE, responsable communication

Les membres élus et la Commune pourront toujours compter sur les nombreux bénévoles, dont 13 nouveaux, qui continuent à être très actifs au sein de notre association, et sans qui "la vie de château" ne serait pas possible ! Impossible de tous les citer, mais qu'ils soient remerciés pour leur implication, leur travail et leur esprit de convivialité. N'oublions pas celles et ceux qui ont décidé de quitter l'association pour des raisons personnelles, qu'ils et qu'elles soient remercié(e)s pour leur excellent travail.

Un merci particulier à Christiane MIDALI, secrétaire pendant plus de 20 ans, qui quitte le bureau, mais qui continuera à être très active au sein de notre association, notamment en tant que guide. Merci également à Laurence GILLE, notre trésorière, partie pour raison professionnelle dans la région lyonnaise.

Un grand merci à la Commune, à son conseil et à son personnel pour leur soutien et leur aide.

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous. Que 2022 soit l'année du retour de toutes nos activités sur le site médiéval, dont la reprise des travaux réalisés par les entreprises spécialisées et, bien entendu, les fouilles archéologiques.

Association "Le Château de Montfaucon"

DES HUITRES AU VERGER...

La dynamique Association LES VERGERS a, une fois de plus, trouvé une piste pour conduire les habitants du village à la Loge située sous le Château médiéval.

L'idée d'un bar éphémère (une soirée) orienté vers la consommation d'un plateau d'huîtres et quelques marrons, dans le respect des contraintes sanitaires, a souligné le caractère convivial de cette belle réalisation.

Une cinquantaine de consommateurs se sont succédé sur le site en marchant sous le froid depuis le village, la lampe sur le front.

Le plaisir de se retrouver et d'échanger quasiment en plein air a réchauffé l'atmosphère autant que la présence d'un feu et du fourneau d'époque...bien agréable !



Un épisode aussi rapide que plein de bonne humeur, à renouveler plus largement à la belle période, et quand la pandémie nous laissera enfin tranquille.

Décidément, ce lieu (magique) s'inscrit comme site dédié à la convivialité et à la sensibilisation villageoise.

...LE TELETHON QUAND MEME

Il y a beaucoup de sportifs à MONTFAUCON : entre autres chaque dimanche un groupe d'une dizaine de VTTistes se retrouve pour des expéditions de 3 à 4 heures ; pendant le même temps, une équipe tout aussi importante de trailers / traileuses de très bon niveau parcourt les sentiers de MONTFAUCON et des alentours.

Depuis quelques années, ces sportifs se retrouvent lors d'un week-end partagé : VTT pour tous le samedi, soirée festive le soir et Trail ou Marche le dimanche matin.

Cette année, l'édition 2021 était couplée au TELETHON. Conditions sanitaires obligent, cette rencontre n'a donné lieu qu'à une marche et une sortie Trail, mais hélas, sans le côté festif.

Aussi, chaque participant est venu chercher sa part de choucroute et a fait un don... permettant une contribution de 350 euros pour le TELETHON.

Vivement l'an prochain pour une opération plus conséquente encore, avec l'objectif de mettre ensemble, pour l'organisation, plusieurs associations.

Alain RICHARD

LES ACTIVITES DU FCMMGV

La trêve est intervenue au sein du Football Club Montfaucon - Morre - Gennes - La Vèze, cependant le club n'est pas resté inactif, tout comme pendant la pandémie.

En effet, le FCMMGV fait partie des clubs qui ont été les plus actifs malgré la situation sanitaire, et nous pouvons constater que nos actions bien maîtrisées, notamment au niveau du respect des gestes barrières, ont permis de conserver une activité footballistique et sociale dans toutes les catégories.

Comment ne pas citer, parmi les actions fortes du club, la réussite du Trail de Montfaucon et celle du festival EBULLI' SON, sans compter les stages et nos implications dans d'autres activités (opération foot à l'école, encadrement des TAP et de la cantine scolaire, etc.) ?



Avec les très sympathiques élu(e)s du Conseil Municipal des Enfants de Montfaucon, nous avons organisé une collecte de jouets, livres, etc. en faveur d'enfants défavorisés.

Les conditions sanitaires n'ont pas permis de réaliser cette action comme nous l'aurions tous souhaité, mais les dons reçus ont tout de même pu être acheminés, comme convenu, vers les associations caritatives de Besançon.

Les enfants peuvent être fiers de cette belle initiative, et c'est avec plaisir que nous les avons

accompagnés dans cette démarche.

La vente de sapins n'a pas rencontré le même succès qu'en 2020, mais plus de 70 sapins ont tout de même été vendus au profit de l'école de foot du club.

Nous remercions sincèrement les personnes qui ont bien voulu participer à cette opération.

Au niveau de la reprise des entraînements, les dates ne sont pas encore connues, mais certaines catégories vont retrouver le terrain de Gennes dès le mois de janvier. Pour les plus jeunes, ce sera un peu plus tard, le programme de reprise est en cours de réalisation.

Le Président et l'ensemble des membres du FCMMGV et du Groupement de Jeunes Monts et Vallées vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Les membres du bureau du FCMMGV

CONVIVIALITÉ AU CLUB DES RETRAITÉ(E)S

Quelques jours avant Noël, à l'initiative de la Présidente, Yvette GROS, et du secrétaire, Jean JOCQUEL, 25 retraité(e)s se sont retrouvé(e)s au restaurant du Plateau à Nancray.

Le respect des mesures sanitaires n'a pas empêché une grande convivialité, d'autant que le menu proposé a été apprécié.



Ah ! la pandémie n'altère pas le coup de fourchette ... tant mieux !

Le club envisage de « tirer les rois » le mardi 18 janvier en respectant les mesures sanitaires.

INFOS DIVERSES

ELECTIONS 2022 : LES PROCURATIONS

Les modalités du vote par procuration évoluent à compter du 1^{er} janvier 2022.

Ainsi, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Cependant, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Pour donner procuration, deux possibilités :

- à l'aide d'un nouveau Cerfa. Le mandant doit communiquer son Numéro National d'Électeur (NNE) ainsi que celui du mandataire. Ce NNE est inscrit sur sa carte électorale. Il peut être retrouvé en interrogeant le site service-public.fr, module « interroger sa situation électorale ».
- à partir de la téléprocédure « ma procuration ». L'électeur est informé de la saisie de sa demande. La validité de la procuration est confirmée par courriel après son passage devant une autorité habilitée (police, gendarmerie).

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

La réunion pour les vœux du Président aux Anciens Combattants de Montfaucon prévue le samedi 15 janvier est annulée, en raison de la situation sanitaire.

Néanmoins, Léon GUEY vous souhaite de bonnes fêtes pour cette fin d'année.

LA MAIRIE RECRUTE

Le service périscolaire recrute un animateur, diplômé BAFA, pour assurer le remplacement d'un agent en congé maternité.

Durée du contrat : mars à fin août 2022.

Rémunération : SMIC horaire pour un temps de travail annualisé de 15 h / semaine

Horaires en période scolaire :

Lundi, mardi, vendredi : 7h30–8h30 / 11h30–14h / 16h15–18h

Mercredi : 7h30–9h

Jeudi : 7h30–8h30 / 11h30–18h

Participation aux centres de loisirs : 19 au 22 avril + 11 au 29 juillet + 22 au 26 août 2022

Lettre de candidature + CV sont à déposer au secrétariat de mairie avant le 6 mars 2022.



DEVENEZ ANIMATRICE OU ANIMATEUR

Etre titulaire du BAFA, permet d'obtenir un job d'encadrement !

Le BAFA offre l'opportunité de réaliser un premier engagement. C'est une expérience collective pour des lycéens et des étudiants qui permet aussi une progression individuelle et un apprentissage de la responsabilité.

« Les FRANCAS » proposent des formations à Besançon du 23 au 30 avril 2022.



Prenez contact avec les Francas : 7 rue Léonard de Vinci 25000 BESANCON – Tél : 03 81 63 47 19

Mail : contact@francas-bfc.fr

PROPOSITION CELLULE COMMERCIALE

Au 2^{ème} semestre 2022, la commune proposera, après transformation, à louer ou à acheter une cellule commerciale de 56 m².

Ce bien est remarquablement situé (centre village) au 46 rue du Comté de Montbéliard.

Si vous êtes intéressé, contactez sans attendre, la mairie par mail : mairie@montfaucon25.fr

A VENDRE

La commune vend un portail coulissant électrique, en bon état, à déposer par l'acquéreur, avant transformation de l'espace au 46 rue du Comté de Montbéliard.



Offre à formuler par mail à : mairie@montfaucon25.fr

AGENDA DU MOIS

■ Mercredi 5 janvier **Ecole de musique du Plateau**

A 20h30, salle des fêtes de Gennes, assemblée générale, avec respect des mesures sanitaires.

■ Jeudi 6 janvier **Relais Assistantes Maternelles**

De 9h à 11h30, salle Courbet, sur le thème médiation animale.

■ Lundi 10 janvier

Ouverture du centre de vaccination à Saône, espace du Marais. RDV sur Doctolib

■ Mardi 11 janvier **Club des retraités**

Salle Victor Hugo, à 14h30, reprise des activités 2022.

■ Jeudi 13 et 27 janvier **Ludothèque La Toupie**

De 9h à 12h, salle Courbet

ETAT CIVIL

DÉCÈS

- le 29 novembre, Marcel BARSOT, 97 ans
- le 8 décembre, Victor CORDIER, 88 ans.

INFORMATIONS MAIRIE

Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h
Le mercredi soir de 17 h à 18 h
Le samedi matin de 9 h à 12 h

Allo « Mairie urgence » : 06.08.80.41.87

Téléphone : 03.81.81.45.71
Courriel : mairie@montfaucon25.fr
Site : www.montfaucon25.fr (en cours de refonte)

Montfaucon Infos



Directeur de publication : P. Contoz
Responsable de rédaction : J. Tonnerre
Équipe de rédaction : J. Tonnerre, M. Grandclaude
Membres extérieurs : Ch. Midali, JC Queuche
Crédit photos : P. Contoz, Tess Jeanningros, J-C Queuche,

Imprimé et diffusé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique